



Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 3 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 octobre à 14h00, le comité syndical, légalement convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité a de nouveau été convoqué le 25 octobre 2022, avec le même ordre du jour.

L'an deux mille vingt-deux, le 3 novembre à 14h30, le comité syndical s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, le comité pouvant délibérer à cette occasion sans condition de quorum.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absents excusés : Edwina ETORE-MANIKA, Marie-Christine CAVECCHI, Rachid TEMAL, France-Lise VALIER, Alexandre PUEYO, Hervé FLORCZAK, Malika YEBDRI, Sylvie COUCHOT

DELIBERATION 2022- 038

Objet : **Demande de subvention à la Région Ile de France pour la rénovation des sanitaires de l'accueil principal au niveau du poste de secours et de sécurité de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de rénovation des sanitaires de l'accueil principal au niveau du poste de secours et de sécurité estimé à 112 200 euros TTC,

Considérant la nécessité de garantir l'accès à des toilettes dans des conditions d'hygiène satisfaisantes,

Considérant la nécessité de réduire les coûts de gestion et d'entretien,

Le comité syndical,

Sur la proposition et le rapport présentés par son Président Monsieur Thibault HUMBERT,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le 04/11/2022

ID : 095-259500627-20221103-D2022_038-DE



APPROUVE le projet de rénovation des sanitaires de l'accueil principal au niveau du poste de secours et de sécurité pour un montant de 112 200,00€ TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France pour un montant de 112 200,00 euros TTC

SOLLICITE auprès de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage anticipée des travaux.

Le Président

Thibault HUMBERT